



AVIS D'APPEL D'OFFRE
AO 01/2024
(Selon le manuel de procédure d'achat de la CIOK)
ACHAT DES BOULETS DE BROYAGE

Article 1 : Objet du marché

La société des Ciments d'Oum El Kélib se propose de lancer un Appel d'Offre pour l'achat de trois cent vingt (320) tonnes des boulets pour les besoins des ateliers de broyage à ciments n°01 de son usine sise à Tajerouine.

Le tonnage et les diamètres des corps broyants (boulets) sont répartis comme suit:

Diamètre (mm)	20 mm	25 mm	30 mm	40 mm	50 mm	60 mm	70 mm	80 mm	90 mm
Tonnage (tonne)	70	28	56	26	20	29	22	27	42

Article 2 : Conditions de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises qualifiées pour la fabrication des boulets de broyage.

Article 3 : Pièces constitutives du marché – Ordre de priorité

Les pièces constitutives du marché sont :

- La soumission financière qui constitue l'acte d'engagement
- Le cahier des conditions d'appel d'offres (CCAO) et ses annexes
- Le cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP)
- L'offre technique du titulaire du marché
- Le bordereau des prix du titulaire du marché
- Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures de biens et de services.
- Le contrat à conclure avec le soumissionnaire retenu.

En cas de contradiction ou de différences entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel, elles sont énumérées ci-dessus.

Article 4 : Présentation des offres

L'offre comprend :

- ✓ Les documents administratifs
- ✓ l'offre technique
- ✓ l'offre financière

NB : Une version numérisée de l'offre

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes séparées fermées:

- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe A » comporte l'offre technique.
- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe B » comporte l'offre financière.

Ces deux enveloppes, en plus du cautionnement provisoire et des documents administratifs, seront placés dans une troisième enveloppe fermée indiquant uniquement les mentions suivantes :

" Appel d'offres n°01/2024
" ACHAT DE BOULETS DE BROYAGE"
« A ne pas ouvrir »

4-1) Enveloppe A - Offre technique :

- Fiche des critères de conformité
- Engagement du soumissionnaire pour le respect des normes tunisiennes relatives aux spécifications techniques

4-2) Enveloppe B - Offre financière :

- Soumission
- Bordereau des prix

4-3) Enveloppe extérieure - Cautionnement provisoire et pièces administratives

Cautionnement provisoire ou garantie bancaire d'un montant de : 15 000 DT

- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

- Déclaration sur l'honneur de non influence
- Déclaration sur l'honneur de non appartenance à la CIOK
- Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- Attestation de la situation fiscale
- Registre de commerce
- Cahiers des charges
- Procuration éventuellement nécessaire ou attestation prouvant que la signature est celle du représentant légal du soumissionnaire
- Déclaration sur l'honneur (Loi n° 2018-46 du 1 août 2018)

Article 5 : Mode et Adresse et Date d'envoi des offres

5-1) Mode et Adresse d'envoi de l'offre

Les plis contenant les offres doivent être envoyés soit par la poste et recommandés, par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre de la CIOK contre une décharge, de façon à parvenir au plus tard à la date limite sous indiquée à l'adresse suivante :

**Les Ciments d'Oum El Kébil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis**

5-2) Réception des offres

- La réception des offres s'effectue au bureau d'ordre de la CIOK à l'adresse indiquée ci-dessus. A leur réception, les plis sont enregistrés au registre du bureau d'ordre, puis sur le registre des appels d'offres dans leur ordre d'arrivée, et demeurent fermés jusqu'au moment de leur ouverture.
- La date et l'heure et le numéro d'ordre de dépôt des plis sont portés sur les enveloppes extérieures et enregistrés au fur et à mesure de leur réception.
- La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de la CIOK est fixée au **13/02/2024 à 10h00 heures**
- Le cachet du bureau d'ordre précité faisant foi.

Article 6 : Ouverture des offres publique :

Les plis contenant les offres seront ouverts au cours d'une séance publique le **13/02/2024 à 10h30 heures** à l'adresse suivante :

**Les Ciments d'Oum El Kébil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis**

Au cours de la séance d'ouverture des plis, les soumissionnaires ou leurs représentants ne sont pas autorisés à intervenir dans le déroulement des travaux de la commission. La commission d'ouverture des plis procède de la manière suivante :

- Ouverture des plis financiers et lecture des montants des offres.
- Constat et vérification de l'existence :
 - Du cautionnement provisoire
 - Des pièces administratives demandées
 - Des pièces constituant l'offre technique

Article 7 : Validité des offres

Les offres demeurent valables 120 jours à compter du dernier jour de remise des offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, la C.I.O.K peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation de la validité de l'Offre; la validité du cautionnement provisoire sera de même prolongée d'une durée équivalente.

La demande et les réponses doivent être faites par écrit.

Un soumissionnaire peut refuser la demande et récupérer son cautionnement provisoire. Il ne peut en cas d'acceptation modifier son Offre.

- **NB :** Le prix du retrait d'un cahier des charges fixe et non récupérable est de 200 DT